Entre désinvolture et imposture ?
Les Récits d'un Ménestrel de Reims

L'Histoire nous paraît le domaine réservé du Vrai. Nous pardonnons encore à un historien de se montrer subjectif voire partial, mais nous ne supportons plus qu'il invente, en s'écartant délibérément de la vérité attestée. Au Moyen Âge où les catégories étaient pourtant moins tranchées, un texte comme *La Prise de Constantinople,* qui se veut témoignage, proclamait déjà bien haut sa véracité. Le texte que j'étudie ici, les *Récits d'un Ménestrel de Reims*[1], a beaucoup souffert d'avoir été édité sous le titre premier de « *Chronique de Rains* ». Car ces *Récits* qui ne comprennent que cinq dates sont loin d'être une *chronique* au sens médiéval ; on les rangerait volontiers du côté de l'*Historia* que le Moyen Âge définissait comme *narratio rei gestae,* mais avec cette précision que la vérité est condition *sine qua non* de ce récit... Or l'Anonyme que nous appelons « Ménestrel de Reims » en prend à son aise avec la véracité historique ; c'est pourquoi l'Histoire moderne le condamne sans appel :

> Il abonde en erreurs de toutes sortes, notamment chronologiques, tranche J. Le Goff, [...] il n'a d'intérêt que du point de vue des mentalités et de la consommation culturelle[2].

Une fois constatés ces faits indéniables, il sera plus intéressant d'étudier quelques-unes des erreurs ou même des contre-vérités du Ménestrel, tout en gardant en mémoire que ce texte, concédé à un « bateleur ambulant », a été assez apprécié pour survivre des années

1 — *Les Récits d'un Ménestrel de Reims,* éd. de Natalis de Wailly, Paris, SHF, 1879. Tout cet article s'appuie sur les analyses de mon ouvrage, *Les Récits d'un Ménestrel de Reims, traduction et notes,* Presses Universitaires de Valenciennes, 2002.

2 — J. Le Goff, *Saint Louis,* Paris, 1995 (p. 377).

à son auteur et à sa province. Je vais donc reprendre quelques passages où la vérité semble totalement ignorée, d'autres où elle est visiblement distordue, enfin ceux où elle est absolument niée, en considérant, pour mieux les comprendre, le point de vue de l'auteur, l'horizon d'attente de son public, enfin les interférences registrales qui établissent le récit dans un tout autre contexte que celui de l'antithèse vrai-faux historique.

Selon B. Guenée, l'Histoire connue par les témoignages couvre un siècle de mémoire vivante. Pour les *Récits d'un Ménestrel de Reims,* nous pouvons dater de façon précise le temps où l'auteur écrivit : le roi d'Angleterre est Henri III †1273 ; l'héritier de l'Empire est, depuis la mort de Frédéric II (1250), Conradin †1268 ; le roi d'Allemagne, Richard de Cornouailles †1270, celui de France saint Louis ; et le Ménestrel détaille les noms de huit enfants de la famille royale, ignorant encore la princesse Agnès, née fin 1260, alors qu'il évoque la mort du prince héritier Philippe †1260. Ce texte des années 1260 peut donc compter sur des souvenirs humains qui remontent jusqu'à peu près 1160. Justement le récit débute en 1150. Il s'agit, après une ouverture sur les croisades, d'évoquer l'accès au trône du roi Louis VII dont on va raconter le pèlerinage outremer. Et, immédiatement, nous sommes en pleine erreur :

> Si avint un tans... que il ot un roi de France qui ot a non Raous li jousticieres [...] Cil rois Raous si ot de sa femme deuz fiuz dont li ainsneiz ot non Roberz et li mainsneiz ot non Loueys. (§ 2)

Il n'y eut jamais de « Raoul le Justicier », note Natalis de Wailly, éditeur de nos *Récits,* et tout le monde sait bien que Louis VII était le fils du roi Louis VI. En cherchant, on trouve un roi Raoul qui régna de 923 à 936 et dont le père, Richard fut roi de Bourgogne et mérita précisément le nom de « justicier ». Ce télescopage entre diverses dates et personnages reste inexpliqué, et le Ménestrel poursuit :

> [...] Cil Roberz estoit de petit esciantre ne riens ne savoit ; et Loueys estoit plus sages et plus entendanz. (§ 3)

À la mort du roi Raoul, le conseil des barons se réunit et l'avis du plus sage baron, bientôt entériné par tous, est d'écarter le sot au profit de l'avisé ; la conclusion retombe miraculeusement sur des faits plus réels – et plus récents :

> Et de monseigneur Robert firent conte de Dreues [...] Et de ce Robert issirent li Robertois et dient encore que on leur fait tort dou roiaume pour ce que il estoit ainsneiz. (§ 5)

Voilà un texte, qui utilise une tradition confuse et hautement improbable, pour rappeler un temps dont on ne se souvient plus guère, un passé où la succession au Royaume n'était nullement assurée à l'aîné, mais se décidait par l'élection, au sens originel du terme. Non que le Ménestrel critique un droit royal désormais incontesté ; mais il glisse une première leçon évidente : la royauté se mérite, les qualités d'un roi sont avant tout la sagesse, les barons d'alors en leur clairvoyance voulaient un roi *capable de diriger le pays*. Il y a de nombreux souverains évoqués dans notre texte ; ce critère de la sagesse est toujours celui qui, en dernière analyse, sépare les « bons » rois des « mauvais ».

Rappelons que cette succession à la couronne est évoquée dans le contexte de la rébellion des grands féodaux[3] qui accompagna la minorité de Louis IX. On s'est en effet demandé si Philippe Hurepel, frère bâtard mais légitimé de Louis VIII, n'avait pas caressé des projets de couronne à la mort de son aîné : il avait présent à l'esprit, comme ses contemporains, la succession anglaise où Jean sans Terre, le benjamin, était monté sur le trône, et non pas Arthur, le fils de son frère aîné, Henri le Jeune ; le Ménestrel présente cette hypothèse comme avérée puisqu'il imagine que Hurepel avait fait déjà confectionner couronne à sa taille... Hurepel était l'un des chefs de la rébellion ; mais non moins ardents à la résistance contre Blanche de Castille étaient les seigneurs de Dreux-Braine, ces « Robertiens » qu'évoquent les lignes ci-dessus.

Rappelons les faits : des cinq fils de Louis VI, l'aîné Philippe se tua lors d'une chute de cheval ; c'est ainsi que Louis VII, d'abord destiné à la cléricature, se retrouva roi ; son éducation l'avait marqué pour la vie ; les *Récits* se font l'écho de sa foi inquiète en le dépeignant comme un « simple » un peu naïf. Il y eut bien un troisième fils nommé Robert, mais il n'est pas vrai du tout que sa bêtise lui fit accepter sans le comprendre ce royal cadeau que fut le comté de Dreux. Cela ne l'empêcha nullement de comploter contre son frère le roi, parti outremer, avec l'aide du dernier fils de Louis VI, Henri alors archevêque de Reims... mais le Ménestrel se garde bien d'évoquer ce prélat honni de sa cité épiscopale ! ceux qu'il vise ici, ce sont les descendants de Robert de Dreux, Robert comte de Braine, son frère Pierre Mauclerc, l'ami de Joinville, Henri de Braine enfin – encore un archevêque de Reims et l'un des plus abhorrés selon les récits ! Tous ces seigneurs, Robertiens en tête, participaient de l'idée que la régence revenait

3 — § 339-353.

de droit à la proche parenté masculine du petit prince Louis, comme l'avait d'ailleurs réclamé le roi Louis VIII sur son lit de mort, confiant son fils à Enguerrand de Couci – dont le Ménestrel ne manque pas d'affirmer que lui aussi s'était fait tailler une couronne pour le cas où... De mémoire féodale, on n'avait jamais vu la régence confiée à une femme et *étrangère* de surcroît !

Mais le Ménestrel écrit en 1260, alors que la vieille reine a asssuré une seconde régence ; pour mieux discréditer des seigneurs dont l'action avait été si dommageable à sa province, il utilise le motif épique des ennemis (évidemment des Sarrasins !) se partageant d'avance les dépouilles d'adversaires qu'ils voient déjà écrasés ; en même temps, il avance une explication narquoise de leur attitude : un ancêtre évincé pour cause de débilité mentale. Ainsi une erreur, qui nous semble si manifeste, est-elle en réalité un moyen utilisé par le narrateur ; ce dernier n'a pas jugé utile d'aller faire des recherches sur la véracité d'un fait assez peu probable, il trouve plus amusant de critiquer par ce biais des adversaires dont l'on sait bien aujourd'hui qu'ils ont échoué, tout en glorifant la reine Blanche, l'un de ses personnages préférés. Nous retrouverons en d'autres endroits l'utilisation de cette méthode, partir d'une tradition incontrôlable (et indifférente au public) pour en tirer une très prosaïque morale : « à mauvaise cause mauvais résultats » ; ou encore : « tel père tel fils », procédé qui s'accorde bien avec le goût marqué du texte pour le registre proverbial. La présentation dépréciative de la noblesse belliqueuse ne pouvait que plaire à un public bourgeois.

Mon second exemple sera les événements d'Italie qui marquèrent le début des hostilités entre Frédéric II et la papauté[4]. La personnalité du Hohenstaufen, encore fascinante aujourd'hui[5], a beaucoup intéressé son époque. Si le corps ecclésiastique derrière ses pontifes l'a unanimement condamné, il n'en allait pas de même pour les nobles, bien plus partagés si l'on en croit un *serventois* que composa Thibaut de Champagne en 1239[6], alors que, croisé, il avait appris que l'empereur chef de la croisade, venait d'être frappé d'excommunication par Innocent IV. Le Ménestrel de Reims connaît bien mieux la figure de Frédéric qu'il n'est au fait de la situation politique particulière des cités italiennes. Il est notable en effet qu'il rappelle son surnom de *Puer Apuliae*, dont les chroniqueurs allemands avaient désigné leur tout jeune monarque alors

4 — § 232-243.

5 — Cf. E. Kantorowicz, *Œuvres : l'empereur Frédéric II, les deux corps du roi*, nouvelle édition, Quarto Gallimard, 2000.

6 — *Les Chansons de Thibaut de Champagne, roi de Navarre*, édit. par A. Wallenskõld, Paris, SATF, 1925, chanson 55.

que, dans l'enthousiasme, ils comparaient son avènement à la geste du duc Ernst. Le texte du Ménestrel reflète assez bien la vérité d'alors :

> Desormais vous dirons de l'enfant de Pouille qui estoit apeleiz Ferris en bautesmes et tenoit trois roiaumes de son heritage, c'est a savoir le roiaume de Pouille et celui de Sezile et celui de Calabre ; et avint que il fu esleuz [...] a roi d'Alemaingne par la grace le pape qui avoit cassei l'empereur Oton par son meffait. [...] Il furent lonc tans bien ensemble entre lui et le pape et mout obeissoit a l'eglise de Rome et estoit bon jousticieres et tant faisoit que il estoit cremuz et redouteiz par toutes terres. (§ 214)

Le coup de griffe attribué au passage à l'empereur Othon est attendu dans un texte où la victoire de Bouvines est célébrée de façon quasi hagiographique, et la brouille qui succéda à la faveur du Pontife envers Othon est parfaitement véridique.

Mais la suite des récits s'écarte fâcheusement de la réalité historique pour tomber dans l'affabulation la plus totale. Selon le Ménestrel, la cité de Milan s'était rebellée et avait été excommuniée ; excédés, les Milanais expulsèrent leur évêque qui en appela au pape ; celui-ci dépêcha un cardinal pour enquêter ; mais l'intransigeance brutale de ce prélat souleva une véritable émeute populaire au cours de laquelle il se fit écharper. Le pape, hors de lui, donna l'ordre à l'empereur d'assiéger la ville jusqu'à reddition, puis de passer les habitants au fil de l'épée. Frédéric, méfiant, exigea de solides garanties avant d'entamer sa guerre. Épuisés par le siège, les rusés Milanais envoyèrent un énorme trésor au pape qui se hâta de les absoudre – tout en intimant à Fréderic de cesser un « siège injuste ». L'empereur, qui en avait été pour ses frais, se paya sur les terres pontificales et fut excommunié. Tel fut le long début de ses ennuis avec la papauté.

L'histoire de ce temps montre à l'évidence que le Ménestrel ne sait rien des luttes qui opposèrent empire et pontificat. Il lui fallait combler le vide absolu de sa documentation pour arriver à l'issue de cette querelle connue de tous ; il va donc glisser ici une suite d'événements, une émeute, une excommunication que les Rémois puissent comprendre aisément, car cela rappelle des faits qui s'étaient déroulés peu de temps auparavant tout près de Reims, de cuisante mémoire pour les bourgeois. Le Ménestrel se fait le porte-parole d'une opinion publique laïque, violemment opposée au pouvoir spirituel d'interdiction dont les clercs usaient et abusaient. Disons un mot de cette histoire qui éclaire d'un jour précis d'autres passages de notre texte.

Parmi les personnages noirs de nos *Récits*, l'évêque Milon de Nanteuil occupe une place de choix. On s'est parfois demandé pourquoi ce personnage était si maltraité par le Ménestrel. Il faut déjà rappeler que Milon était champenois, d'une branche cadette des Châtillon, officiers fameux, fort présents lors de la rebellion des féodaux contre Blanche et le comte Thibaut. Milon entra dans la cléricature et devint prévôt de l'Église de Reims. Lors de la vacance de l'archevêché, il brigua la place. Ce furent peut-être les moyens employés – une avance de 3000 marcs aux électeurs – qui furent la cause lointaine (et durable) de l'hostilité rémoise à Milon, devenu évêque de Beauvais. Le Ménestrel, avec une évidente mauvaise foi, le rend responsable de la défaite de la cinquième croisade, en le confondant avec Pélage[7].

À Beauvais, Milon rencontra un conflit assez banal. L'évêque devait choisir le maire parmi deux noms présentés par ses bourgeois. Ceux-ci n'ayant pu se mettre d'accord, le roi nomma d'office une tierce personne. La ville refusa le choix, se rebella, il y eut rixe et mort d'hommes. L'évêque avait sur sa ville droit de justice, comme le lui assurait une charte, contresignée du roi Louis VI et du Pape ; cela n'empêcha pas Louis IX d'entrer en personne dans la ville pour châtier les coupables. L'évêque protesta en vain, d'autant que le roi exigea de lui le remboursement des frais de gîte alors que l'évêque se dégageait de ce devoir en versant tous les ans une somme de 100 livres parisis... Milon refusant de payer, le roi saisit son temporel. L'évêque, presque réduit à la mendicité, en appela au pape qui excommunia le roi. L'action du roi fut ici parfaitement inique, sa royale personne passait au-dessus de tous les droits et toutes les lois. Milon était en route vers Rome lorsqu'il mourut et grâce à ce décès, l'affaire fut enterrée, au plus grand profit du roi[8].

Or les bourgeois de Reims avaient suivi avec un grand intérêt ces événements. Leurs relations avec leur tout puissant archevêque étaient des plus conflictuelles, surtout au temps de l'intransigeant Henri de Dreux-Braine. Les bourgeois supportaient avec impatience le pouvoir clérical et les interdits religieux, car beaucoup méritaient l'accusation d'*usure*, qui les freinait dans leur volonté d'enrichissement commercial. À la première occasion, comptant sur le soutien royal, ils se soulevèrent, allant jusqu'à utiliser les pierres du chantier de la cathédrale pour dresser des barricades et

7 — § 144-152.

8 — Odette Pontal, « Le différend entre Louis IX et les évêques de Beuvais et ses incidences sur les conciles (1232-1248) », *BEC* 1965, p. 4-34.

l'archevêque dut quitter sa ville en ébullition – sur laquelle il jeta immédiatement l'excommunication. Malheureusement, en cette affaire, le roi, nullement intéressé, prit le parti de l'archevêque et obligea les bourgeois à une fort humiliante capitulation. P. Desportes note que jamais comme en ces années l'opinion publique ne fut aussi hostile aux clercs, dont la ville de Reims comptait une énorme proportion[9]. Nos *Récits* présentent une suite ininterrompue de clercs caricaturés. Si le Ménestrel a de la sympathie et du respect pour les réguliers, il déteste en gros et en détail tout le clergé séculier ; il va jusqu'à mélanger avec le plus profond mépris tous les noms des papes ; c'est ainsi qu'Innocent IV mort, lui succède... Innocent IV ! Peut-être faute du même au même, cette ineptie va bien dans le sens de toutes les critiques que le Ménestrel accumule contre papes et évêques. La mort ignominieuse de Milon, qui pourrit tout vif tel Hérode et se coupe en deux de son vivant comme un bacon, répond à la sordide avarice du pape que les Milanais achètent. C'est ainsi que Frédéric II, pourvu de toutes les qualités, est sciemment rejeté du côté démoniaque par la seule responsabilité de celui qui avait charge de son âme.

Le Ménestrel ne manquera pas d'évoquer la cruauté grandissante de l'empereur, son attitude inqualifiable lui qui « avait plus confiance dans les Sarrasins que dans les Chrétiens », la construction scandaleuse d'une ville musulmane, enfin son harem de soixante femmes et son habitude, venue aussi de la geste des croisades, de faire des églises ses écuries[10]. Certes cette attitude de païen est topique, comme est topique la critique contre Rome. Mais rarement la satire religieuse aura atteint ces sommets. Le Ménestrel traite l'histoire de façon bien désinvolte en mélangeant toutes sortes d'événements pour faire de son texte un « récit »... mais aussi n'aurait-il pas été fort surpris si on lui avait dit qu'il écrivait l'Histoire ?

Entre ignorance et partialité, nous ne nous étonnerons pas de le voir en prendre tout autant à son aise avec des faits qu'il connaissait bien. Il y a bien des moyens de distordre la vérité ; le plus simple est de passer sous silence les faits gênants. Le Ménestrel, en bon Rémois, affiche ainsi des sentiments pro-capétiens rarement démentis, même s'il ne se gêne pas pour faire ricaner ses auditoires des travers des souverains. Si Louis VII, simple et pieux, n'est guère l'objet que d'une pitié mi-attendrie mi-méprisante, lui

9 — P. Desportes, *Reims et les Rémois aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, Picard, 1979 (p. 230).
10 — § 242-243.

qui n'a su ni gagner sa croisade ni dominer sa femme la *male Aliénor*, si le plus beau titre de gloire de Louis VIII est sans nul doute d'avoir eu pour épouse l'incomparable Blanche, le roi que le Ménestrel a le plus apprécié est Philippe-Auguste, à la fois, parce que, comme d'autres indices le suggèrent, le Ménestrel en 1260 est déjà d'âge mûr, et parce que la mort a donné de Philippe une image définitive, fixée par l'opinion. Le Ménestrel a une sympathie non déguisée pour le vainqueur de Bouvines et, visiblement, son auditoire aussi. Le portrait du roi sera donc idéalisé – fût-ce au prix de quelques entorses à la vérité.

Valet, il atteint déjà la stature épique que souligne son juron familier « *Par la lance saint Jacques* » et le Ménestrel lui concède avec indulgence le caractère bouillant de l'extrême jeunesse. Il illustre ce trait par le récit haut en couleurs (et parfaitement imaginaire) du jeune prince complotant l'assassinat de son grand rival, Henri II d'Angleterre. Motif de la juste colère du *valet* ? Le vieux roi a défloré la sœur de Philippe, envoyée épouser Henri le Jeune. Qu'il se soit agi non de la princesse Marguerite, qui épousa réellement Henri le Jeune et lui donna Arthur, mais d'Alix, fiancée pour sa part à Richard Cœur de Lion, ce peut-être une erreur due aux années écoulées. En revanche, l'histoire du viol d'Alix par Henri II est un de ces racontars invérifiables qui ont traîné ces années-là – peut-être secrètement alimenté par Richard lui-même que ce mariage n'emballait guère[11]... Voilà notre héros royal qui projette d'aller pourfendre cet indigne beau-père alors que Henri II a choisi d'exercer son droit de gîte à Gerberoi pour s'y faire très prosaïquement saigner. La vengeance tourne court : on s'en serait douté...[12]

L'âge assagit Philippe dont le Ménestrel nous raconte la croisade, avec la même belle imagination. L'Histoire nous apprend en effet que le rôle du roi français fut loin d'être aussi glorieux que le Ménestrel le chante. Ce n'est pas lui qui fit tomber Acre en l'absence d'un Richard, au contraire tout à fait présent. Et ce ne sont pas les illusoires *realia* (noms de machines et autres perrières) qui cacheront l'aspect tendancieux de la présentation[13]. Il se peut que le roi, tombé malade, comme d'ailleurs son cousin anglais, ait imputé son mal à un empoisonnement : toute la vie de Philippe nous le montre fort soupçonneux. Mais ce poison ne put lui être distribué par le comte de Blois, mort dès son débarquement des mois auparavant, ni par Philippe de Flandre, lui aussi très malade,

11 — *Richard Cœur de Lion, histoire et légende* (ouvrage collectif), 10/18, 1989.
12 — § 19-28.
13 — § 56.

encore moins par Henri de Champagne dont le roi de France soutenait la candidature au trône de Jérusalem, à l'opposé de Richard qui tenait pour Conrad de Montferrat. Cette dramatique invention du Ménestrel tient au seul désir de justifier le départ précipité du roi, filant en France après la mort du comte de Flandre pour s'emparer au plus vite d'une terre tombée en déshérence. Magnifique image d'un innocent préférant laisser le terrain libre à Dieu qui châtiera les coupables certes, mais nullement vérité... Nous ne sommes pas très loin de ce que l'on pourrait appeler de la propagande.

Que le Ménestrel ne soit pas aussi innocent qu'il le paraît avec ses belles fables, nous en avons une preuve assurée. Philippe, rentré en France, se hâta de s'entendre avec Jean sans Terre pour s'emparer des villes normandes, biens d'un roi que protégeait son statut de croisé. Mais Richard était tombé entre les mains du duc d'Autriche. Philippe comme Jean sans Terre ne cessèrent de secrètement payer le geôlier pour qu'il garde son précieux captif. Bien sûr, le Ménestrel n'en souffle mot ; il préfère raconter tout du long la geste splendide du fidèle Blondel, le poète au grand cœur de Richard[14]. Puis le Ménestrel oublie qu'il a tu cette malhonnêteté. Parmi les causes de la haine de Richard revenu, on apprendra qu'il y a aussi l'argent envoyé par le roi Philippe au duc d'Autriche pour qu'il resserre sa prison.

Dès lors, le mariage de Philippe[15] nous paraît aussi une de ces pages recomposées pour la plus grande gloire d'un héros, somme toute peu recommandable. Voici notre roi guéri de son empoisonnement qui pense à convoler et consulte respectueusement son parrain, le vieil archevêque Guillaume de Champagne ; ce dernier lui conseille la ravissante et riche Isabelle de Hainaut. Or à son retour de croisade, Philippe était veuf, d'Isabelle précisément. Ce n'est nullement Guillaume de Champagne, mais le parti hostile aux champenois, celui des Flamands, qui avait poussé à ce mariage. Philippe après avoir voulu répudier cette enfant de quatorze ans, la perdit, une fois né le futur Louis VIII, sans doute épuisée par une grossesse trop précoce. Il se remaria bien, mais avec Ingeburge de Danemark, que le Ménestrel se garde soigneusement de nommer. On notera, pour conclure ce panégyrique, que le récit de la conquête de Normandie, où d'ailleurs les dates et les lieux sont inextricablement mélangés, n'est dans notre texte qu'une longue suite de succès de ceux que le Ménestrel appelle « les nôtres », alors que la situation fut critique pour le roi Philippe tant

14 — § 77-85.
15 — § 70-76.

que vécut son ennemi abhorré, Richard Cœur de Lion ; on n'évoque pas non plus la surenchère en atrocités que se livrèrent les deux rois durant toute la guerre. Enfin, on ne s'étonnera pas de voir le vaincu de Bouvines, Renaut de Boulogne, présenté de façon fort négative[16] ; outre son choix du « mauvais camp », ce noble venait des confins de la Champagne et les relations entre voisins n'avaient pas toujours été bonnes.

Soulignons cependant que le Ménestrel n'est pas un sot et qu'il faut prendre ce portrait idéal avec un bémol : sur son lit de mort, le roi éprouve des inquiétudes et il ne faut pas moins que la caution d'une visionnaire pour assurer qu'après purgatoire, Philippe obtiendra le salut malgré ses péchés. Mais rien dans le texte ne nous laisse penser que le Ménestrel ait accordé un aveugle crédit aux prédictions de femmes inspirées. Ce traitement fallacieux de la vérité relève bien plutôt de la flatterie envers le public qu'un *serventois* du temps nous montre, hélas ! revanchard, anglophobe, prompt à se gausser de la lâcheté de celui qui est vaincu[17]. Le Ménestrel, c'est son métier, vit de celui qui l'écoute et il succombe avec délectation comme tout le Moyen Âge, à ce que l'on pourrait appeler « la fascination didactique » ; ce portrait de Philippe, aussi typifié qu'il le deviendra dans les *exempla* qui le mettent en scène, représente, avec quelques événements de l'Histoire à la clef, une sorte de « miroir au Prince » et il se pourrait bien qu'il ait été destiné à Louis IX dont, nous l'avons vu, les Rémois n'avaient pas eu toujours à se louer, dont le Ménestrel n'apprécie pas vraiment le panache un peu vain qui le fit courir sus à l'ennemi, seul au milieu des flots, dont, sans nul doute, on apprécia encore moins, dans la bonne cité archiépiscopale, et la taille levée sur les sujets pour payer les frais de croisade et la remise de dettes concédée aux croisés, auxquels les riches bourgeois de Reims avaient consenti de si profitables avances.

Ailleurs le travestissement de la vérité, saisi cette fois au vif de l'actualité locale, prend plus les traits du pamphlet que de la leçon morale. Citer nommément les Rémois qui jurèrent devant le roi que Guillaume de Joinville, archevêque de Reims, avait produit des faux pour faire endosser tous les frais insupportables du sacre à ses bourgeois[18], est un procédé diffamatoire et calomniateur ; à l'archevêque revenaient les frais du repas suivant la cérémonie. Pour Louis VIII qui avait durement souffert du manque d'argent lorsque vivait encore son vieux père, ce repas fut si somptueux que l'ar-

16 — § 268-277.
17 — Voir le texte p. 288-89 de mon étude citée ci-dessus.
18 — § 311.

chevêque ne put s'acquitter ; il n'avait d'autres solutions que de pressurer ses sujets ; de plus le repas n'était qu'une des dépenses qu'occasionnait le sacre. Dire que l'archevêque a été reconnu par jugement seul financier des sacres est donc un pur mensonge – d'ailleurs reçu comme tel par les auditoires ! Mais le sacre, hâtivement préparé, du jeune Louis IX avait été bien moins cher, le Ménestrel ne parle même pas des frais ! Et, en 1260, c'était le dernier en date. Ce récit infondé montre que les bourgeois rémois se tenaient prêts à résister vaillamment, comme leurs parents, à des réclamations financières qu'ils récusaient.

Le dernier récit nous montre l'archevêque Thomas de Beaumetz et l'abbé de Saint Rémi en querelle au sujet des droits de garde de l'archi-monastère[19]. L'abbé, visiblement désireux de confier la garde au roi lointain plutôt qu'au très puissant voisin, l'archevêque, avait argué devant la cour royale que, durant la croisade de saint Louis, c'était le roi et non l'archevêque qui avait assuré cette garde ; le Ménestrel prend fait et cause pour le moine. Dans les faits, la garde avait été confiée au roi tout simplement parce que le siège de l'archevêché était alors vacant, mais c'était bel et bien l'archevêque qui possédait ce droit. Cette querelle, terriblement embrouillée, ne devait trouver sa conclusion qu'en 1302 ! Le Ménestrel ment donc effrontément en présentant la situation comme très claire ; la longue description des détails de ce procès nous révèle que, outre leur anticléricalisme virulent, les Rémois avaient un goût marqué pour la procédure et la chicane. Il s'agit d'un texte partisan, au cœur des contestations et des émeutes du temps.

Il reste une dernière catégorie de *Récits* où le Ménestrel ne semble plus du tout évoluer dans le domaine du vrai, voire du vraisemblable. Il va de soi que le public devait en être tout aussi conscient que nous. Personne ne pouvait croire qu'Henri II, ayant échappé de justesse à l'expédition punitive du prince Philippe, s'était assez convaincu de sa propre ignominie pour aller s'étrangler dans des latrines ; surtout que le texte se poursuit imperturbablement par le récit des funérailles, quand tous savaient que le droit à la sépulture chrétienne était refusé aux suicidés. Ce *Récit* est une petite fable morale : la mort ignominieuse de celui qui « *fit assassiner saint Thomas de Canterbury* » est la mise en scène de sa damnation future ; le choix des latrines n'est pas indifférent ; la tradition y plaçait la mort d'Arius, hérétique notoire : tuer un saint est une autre forme d'hérésie.

19 — § 466-479.

Le Ménestrel réserve d'imaginaires morts infamantes à ceux qu'il condamne : Jean d'Avesnes coupable de révolte contre sa mère[20] mourra dans la misère quand, dans la réalité, il se réconcilia avec Marguerite de Flandre ; nous avons évoqué la mort répugnante de Milon de Nanteuil ; le comte de Blois, cet empoisonneur, périt noyé dans la mer en nos *Récits* et non de peste sous les murs d'Acre ; ces châtiments ont tout de la fin édifiante que pratiquent les *exempla*.

En revanche, c'est bien de rire qu'il s'agit lorsque Blanche de Castille, accusée d'être la maîtresse d'un cardinal, saute nue sur une table en plein conseil et exhibe devant tous son ventre plat qui prouve au moins qu'elle n'est pas enceinte[21]. On sait qu'il s'agit de la parodie d'un miracle célèbre, celui de l'abbesse grosse miraculeusement accouchée par la Vierge. Nous sommes en pleine fable. Les *Récits* du Ménestrel de Reims résistent aux tentatives de classification ; on ne peut parler de roman historique, pas non plus d'histoire romancée. Mettre en scène Blanche dans un sketch comique n'est-ce pas, *mutatis mutandis*, imiter ces romans dits réalistes où l'on voit s'affronter en des tournois de fiction les noms de très réels chevaliers du temps ? Nos *Récits* sont à la fois roman et histoire, mais ils sont autre chose encore ; on peut imaginer que le texte était mimé et bien des passages ont un caractère théâtral.

Le Ménestrel n'a pas cherché à tromper : qui pourrait croire que le respectable Eudes Rigaut ait raconté à saint Louis et à son épouse, écrasés de chagrin par la mort de leur aîné, la *fable de l'Oiselet*, sortie tout droit du *Barlaam*[22] ? La morale atrocement prosaïque « Ne pleure pas sur ce que tu as perdu » saurait-elle consoler des parents en deuil ? Il en va de même pour la branche de Renart[23], plus ou moins inventée par le Narrateur, où la chèvre est Marguerite de Flandre, Ysengrin, Jean d'Avesnes et le dogue Ronnel, Charles d'Anjou ! Là encore il s'agit de briller par un étalage de savoir-faire : quand on veut plaire à un public qui semble avoir été fort cultivé, tous les genres sont requis : épopée qui campe le pieux Gui de Lusignan opposé à des traîtres[24], alors qu'il ne fut sans doute qu'un incapable et un intrigant, responsable de la catastrophe d'Hattîn – mais quelle importance pour le badaud de 1260 ? – plainte déchirante de Blanche de Castille pleurant son fils en partance pour l'outremer sur le modèle des *Stabat Mater*[25], alors que

20 — § 378-429.
21 — § 185-188.
22 — § 461-465.
23 — § 404-419.
24 — § 28-50.
25 — § 370-371.

le roi revint vivant de cette croisade et que la Castillane nous paraît un brin arrogante pour jouer le rôle de l'humble vierge de Nazareth ; « autoplanh », si l'on ose dire, de Richard Cœur de Lion déplorant sa propre mort à la manière du troubadour qu'il fut vraiment[26]. En tout ceci où est le vrai, où le faux ? Nous sommes en pleine littérature. Motifs littéraires encore que Philippe Auguste perdant ongles et cheveux par *envenimement* ou Richard se cachant sous les traits du marmiton comme le Lancelot de *Rigomer*[27]. On pourrait aligner bien d'autres exemples.

Est-ce dire que le Ménestrel est un imposteur incontesté ? Non plus. D'abord parce qu'il adore raconter à ses auditoires des faits réels : on appréciera le passage de la Marne au gué de Binson qui ne pouvait parler qu'à des voisins de la rivière[28]. Témoignage vécu encore que celui de ces lourds chevaux des croisés engoncés en leur harnois, enfonçant à chaque pas dans le sable brûlant des déserts, tandis qu'ils cherchent à fuir le harcèlement des légères montures arabes[29]. Surtout le Ménestrel possède quelques grandes certitudes, dont il se sert pour aimanter son récit. On a vu sa morale un peu simpliste, son goût de l'ironie et de la dérision, son anticléricalisme ; j'ajouterai pour conclure sa conviction de l'inutilité néfaste de la guerre sainte. Les *Récits* s'ouvrent sur « Depuis Godefroi de Bouillon, plus aucune victoire », ce qui est aller un peu vite ! Mais pour le Ménestrel, seules convoitise, ambition et sottise guident les croisés. Les sages sont le roi champenois Jean de Brienne – et Saladin, sarrasin imaginaire, offert en repoussoir au brutal Robert d'Artois ou à l'avide comte de Tripoli, image idéale d'un ennemi qui sut oublier les différences, aller vers l'Autre et tenter de le comprendre. Que ce Sarrasin finisse par se faire baptiser prouve que pour le Ménestrel, il y avait bien une vérité, mais ce n'est pas dans l'Histoire qu'on peut la trouver !

Pour comprendre et goûter le Ménestrel comme le firent ses auditeurs puis ses lecteurs, il nous faut donc accepter de quitter nos idées préconçues. N. de Wailly nomme à jute titre ce texte « Récits » et c'est ainsi que nous devons les lire, comme l'œuvre d'un conteur plein de verve et de fantaisie, qui visait à divertir tout en édifiant.

Marie-Geneviève GROSSEL
Université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis

26 — § 132.
27 — Respectivement § 71 et § 65.
28 — § 344.
29 — § 155-156.